

### Décisions

- Budget initial 2006
- FSDIE – orientations 2006
- Subventions aux associations et services communs
- Tarifs de la formation continue 2005-2006
- Conseil de gestion de l'ICU
- Convention GIP Pôle universitaire Lille Nord-Pas-de-Calais
- Journée de solidarité
- Droits d'inscription pour les extérieurs à la bibliothèque

La Présidente de l'université accueille les conseillers avant de donner lecture des pouvoirs.  
Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute selon l'ordre du jour à 9h50.

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 NOVEMBRE 2005

**Vote : Adoption à l'unanimité**

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 NOVEMBRE 2005

**Vote : Adoption à l'unanimité**

#### BUDGET INITIAL 2006

Madame MAIRESSE, Présidente de l'université présente aux conseillers le projet de budget initial de l'université pour l'exercice 2006 à partir d'une projection powerpoint.

Après avoir rappelé la construction budgétaire et la structure du budget « au format LOLF » marquant le passage d'un budget de gestion à un budget par destination, la Présidente expose les grandes orientations de sa politique budgétaire pour 2006 :

- un budget de prudence : en prévision de recettes (ouverture de crédits à hauteur de 80% du contrat précédent, estimation de la dotation globale de fonctionnement 2006 calquée sur celle de 2005)
- un budget fondé sur le dynamisme de l'université (prévision à la hausse des ressources propres, répartition des recettes à hauteur de 29% en faveur de la recherche)
- un budget de transition (répartition des grandes masses de dépenses selon les destinations par action : 48% dépenses de personnel, 43% dépenses de fonctionnement, 9% dépenses d'investissement).

M. LOQUET demande des précisions en ce qui concerne les recettes et Mme GIRARD une explication relative à l'équilibre atteint entre les recettes et les dépenses par la capacité d'autofinancement.

**Vote : Adoption à l'unanimité**

## FSDIE - ORIENTATIONS 2006

La Présidente de l'université expose aux conseillers la répartition des crédits du budget prévisionnel 2006 du FSDIE pour un montant total de 80 000 € réparti en deux masses, conformément à l'évolution des textes, 90% des crédits destinés à la vie et à l'initiative étudiante, et 10% des crédits réservés aux aides individuelles. Elle rappelle également le contexte national en soulignant les difficultés financières des étudiants, leurs besoins (y compris d'ordre culturel) et la réflexion menée en la matière par la conférence des Présidents des Universités.

Mme LANCELLE témoigne des initiatives de la communauté d'agglomération de Cambrai dans le domaine artistique en direction des écoles élémentaires.

M. BRICOUT, 1er Vice-président en charge des moyens, présente les neuf projets éligibles à un financement partiel par le FSDIE pour un montant total de 5850 €, retenus dans le cadre du 1er appel à projets 2005/2006 aux associations étudiantes par la commission de la formation « projets » le 2 décembre, avec l'avis favorable du CEVU du 8 décembre. Deux projets (n°8 et 9) sont examinés sous réserve de leur approbation par la commission de la formation « projets » qui se tient au même moment que la séance du conseil d'administration :

- 1/ 4L TROPHY au Maroc (Association ¾ de Pouce) = 750€
- 2/ Atelier théâtre en espagnol (CLAVE) = 500€
- 3/ Concours robotique de Planète-Sciences (ENSIAME – VALROBOTIK) = 950€
- 4/ Réalisation d'un court métrage « GUS » (Association ¾ de Pouce) = 1 400€
- 5/ Réalisation d'un court métrage « *Sur tes pas, dans l'ombre de ton regard* » (Association ¾ de Pouce) = 1 500€
- 6/ Prototypage d'un dispositif électronique de localisation de piétons non voyants (ADEIMAV) = 250€
- 7/ « *L'IUP va à l'Ecole* », projet de vulgarisation scientifique (ADEIMAV) = 500€
- 8/ Concert du 6 avril 2006 ((Association ¾ de Pouce) = non précisé
- 9/ Coupe de France de robotique E=M6 (ADEIMAV) = non précisé

M. LOQUET refuse de se prononcer sur des projets dont le budget n'est pas défini, s'interroge sur la dimension peu apparente de la vie étudiante dans les projets présentés et souhaite que le critère déterminant soit celui de l'impact des projets sur l'université et la vie étudiante. Mme LEMARCHAND demande davantage de précisions sur les projets. A la suite de M. ROUZE, un débat a lieu sur la question de l'éligibilité de projets « tutorés » à un financement par le FSDIE. Un consensus se forme sur le fait que la qualité de projet « tutoré » ne doit pas entrer en ligne de compte dans le choix des dossiers mais que le critère premier est l'initiative étudiante.

La Présidente soumet au vote le financement total par le FSDIE des 5850€ pour les neuf projets présentés.

**Vote : une abstention, adoption à la majorité des voix.**

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX SERVICES COMMUNS

Le Vice-président en charge des moyens propose aux conseillers les subventions des composantes FLLASH, IAE, ENSIAME et des services généraux au bénéfice des associations qu'elles abritent ou en faveur de la bibliothèque universitaire et du service des activités physiques et sportives, pour la somme totale de 36 970 €.

**Vote : Adoption à l'unanimité**

### TARIFS DE LA FORMATION CONTINUE POUR L'ANNEE 2005-2006

Sur le rapport du directeur du CEPPEP selon lequel le paiement à chaque conférence dans le cadre de « *l'université pour tous* », donne pour les usagers une plus grande souplesse que l'actuel forfait unique, la proposition suivante est mise au vote :

- tarif d'adhésion annuelle : 30€
- Entrée par conférence : 3€
- Ateliers 10H : 40€

M. LOQUET suggère d'envisager la gratuité des conférences pour le personnel de l'université.

**Vote : Approbation à l'unanimité**

## CONSTITUTION DU CONSEIL DE GESTION DE L'ICU

La Présidente de l'université développe le rôle et la composition du conseil de gestion tel qu'il est défini dans les statuts de l'Institut Culturel. Conformément à la procédure statutaire, les candidatures (issues des membres élus des conseils centraux) doivent recueillir un avis favorable du Conseil d'Administration avant d'être définitivement retenu par le CEVU.

Les candidatures suivantes sont soumises au vote des conseillers :

- 1/ Pour les enseignants-chercheurs : MM. NYS et OURAK
- 2/ Pour les IATOSS : M. DANJOU et Mme BOUVAR
- 3/ Pour les usagers : Mlle MIDOZ et M. TRAILLE

**Vote : Adoption à l'unanimité (M. OURAK ne prend pas part au vote)**

### CONVENTION CONSTITUTIVE DU GIP « POLE UNIVERSITAIRE EUROPEEN LILLE NORD-PAS DE CALAIS » ET CONVENTION RELATIVE AU MONTANT DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE 2006-2009

La Présidente de l'université commente les objectifs du GIP du Pôle dans lequel l'université de Valenciennes est partie prenante aux côtés des autres universités de la Région, d'organismes de recherche et de collectivités territoriales et insiste sur les droits et obligations des membres statutaires et l'équilibre défini pour assurer la gouvernance du pôle. Considérant les nouveaux statuts du GIP adoptés par le CA du pôle le 5 décembre 2005, reposant sur l'égalité des droits et obligations de chacun des membres, et l'augmentation corrélative de la cotisation, la Présidente soumet au vote des conseillers la proposition arrêtée par le Pôle retenant le principe d'un étalement du différentiel de la contribution financière sur la durée du groupement selon le calendrier suivant :

- année 2006 : 15 000€
- année 2007 : 20 000€
- année 2008 : 25 000€
- année 2009 : 30 000€

A la suite de M. LOQUET et de Mme LEMARCHAND, les conseillers débattent du nécessaire « *retour sur investissement* » que doit assurer le Pôle. M. ROGER déplore l'absence de nos deux communautés d'agglomération dans le Pôle, et Mme GIRARD regrette l'absence de bilan des actions du Pôle.

**Vote : Approbation à l'unanimité**

### JOURNEE DE SOLIDARITE

Le Vice-président en charge des moyens, visant l'arrêté du 4 novembre 2005 précisant les modalités particulières de la journée de solidarité pour les universités (une journée travaillée ou une durée de travail de 7h) rapporte aux conseillers la position de la commission paritaire de l'établissement consultée : afin qu'aucune distinction ne soit opérée entre les IATOSS et les personnels enseignants, les commissaires ont retenu comme journée travaillée le lundi de pentecôte, par 11 oui, 5 non, 4 abstentions, une personne ne prenant pas part au vote.

M. RUTKOWSKI s'interroge sur le bilan de la première journée de solidarité en 2005, et demande que les cours soient assurés par les enseignants dans un esprit d'égalité. Plusieurs conseillers émettent une contre proposition qui est soumise au vote : le conseil d'administration vote la fermeture de l'établissement le lundi de pentecôte et défalque la journée de solidarité sur la fraction de congés mobiles des personnels IATOSS.

**Vote : une voix contre - Approbation à la majorité des voix**

### DROIT D'INSCRIPTION A LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE POUR LES EXTERIEURS

Sur le rapport de Mme la Directrice du service commun de la documentation, la Présidente de l'université soumet aux conseillers la proposition d'un tarif de 30€.

**Vote : Approbation à l'unanimité**

Fin de la séance : 12H 15

Etaients présents ou représentés :

Personnalités extérieures : Mmes HOUSSIER, LANCELLE,  
MM. GAZZARIN représentant M. MALVACHE, NICOLAS, ROGER, DURETZ

Collège A :  
Secteur 1 --  
Secteur 2 MM. MILLOT, NONGAILLARD, OURAK  
Secteur 3 M. BRICOUT

Collège B :  
Secteur 1 Mlle LEMARCHAND, MM. BONDUELLE, LOQUET  
Secteur 2 M. POMMERAY  
Secteur 3 MM. EZZEDINE, GALLO, VANDEVILLE

IATOSS : Mmes BENNOUI, DECNEUT, GIRARD  
MM. BALENGHIEN, BURY, RUTKOWSKI, VANDERSTEEN

Collèges des usagers :  
Secteur 1 --  
Secteur 2 --  
Secteur 3 M. TRAUlle

Membres de droit : MM. DESPRES, DULION

Membres invités : Mmes DESCARGUES-GRANT, GORDIEN  
MM. CHABASSE, COUTELLIER, DESRUMAUX, ROUZE, TOURNIER

Ont donné pouvoir Mlle LERICHE et M. HERBIN à M. OURAK  
M. HIRSCHI à M. NONGAILLARD  
MM. ROUVAEN et STARZENSKI à M. BRICOUT  
MM. GARNIER et VERHEYDE à M. EZZEDINE  
MM. TISON et VANDENELSKEN à M. TRAUlle

Excusés Mmes CAMION, MARESCAUX  
M. DELEBARRE

Fait à Valenciennes, le 12 janvier 2006

La Présidente,

  
Professeur Marie-Pierre MAIRESSE